



Préparation au concours de Chef de Service Éducatif (CSE) de la PJJ

Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP)

Date et horaires

25 et 26 janvier 2018

Durée

2 jours
soit 12 heures

Nombre de sessions :

1

École organisatrice

ENPJJ

Lieu

**Pôle Territorial de Formation
Sud**

371, rue des Arts – BP 318
31 670 Labège Cedex

Responsable de session

Karine BOST
Muriel TAB
Formatrices

Contact administratif

Secrétariat du PTF SUD
ptf-toulouse@justice.fr

Date limite de réception des candidatures

∅

(pré-requis : inscription effective
au concours de CSE)

Intervenant(s) :

Olivier BRELOT, Auditeur et
Conseiller Technique DIR SUD

Public visé

Éducateurs, candidats inscrits au
concours de CSE

Présentation

La Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP) en référence au décret du 15 octobre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'État est une procédure de reconnaissance interne des acquis de l'expérience.

Un dossier RAEP doit être constitué pour toute inscription à un concours interne de la fonction publique. Il est soutenu lors de l'épreuve d'admission du concours de chef de service éducatif.

La préparation vise essentiellement à accompagner les futurs candidats à la réalisation technique de ce document à partir d'un travail de balisage et de mise en exergue des acquis de l'expérience professionnelle.

Objectifs

- Connaître le dispositif RAEP
- Connaître la composition du dossier
- Apporter des éclaircissements sur la notion de compétences
- Initier un travail de repérage de ses activités et compétences au niveau des exigences de l'épreuve

Contenu

- Travail individuel sur la construction du dossier RAEP
- Mise en valeur de son parcours professionnel et de ses aptitudes

Méthodes pédagogiques

- Alternance théorie-pratique
- Travaux individuels et collectifs